



Prévoir des emplois C'EST ESSENTIEL



Fin septembre 2017, sur 12 mois glissants, Orange a compté en France 4 700 départs, dont plus de 3 800 en retraites. Pour la même période, la direction a recruté 1 800 personnes, soit un solde négatif de 2 900 emplois. Or nous avons besoin de ces emplois comme chacun le vit dans son service.

Et cela devrait continuer... Selon les estimations de la Direction elle-même, en 2019, le déficit des besoins par rapport aux ressources serait au mieux de 4 880 CDI Équivalents Temps Plein, au pire de 7 550. Entre 2017 et 2019 elle prévoit de 16 790 à 17 270 nouveaux départs. Ce qui nous amènerait en 2019 à 66 160 ETPCDI dans l'hypothèse optimiste, voire seulement 65 680 (contre 82 950 aujourd'hui).



Pour FOCom cette situation est intolérable.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, dont la négociation est actuellement en cours ne peut se traduire par l'acceptation d'une nouvelle saignée des effectifs.

GPEC : CE QUE NOUS VOULONS

À l'occasion de la négociation GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), FOCom rappelle l'essentiel de ses revendications :

- une politique de recrutement ambitieuse en nombre mais aussi en termes de recours à l'alternance, d'embauches en CDI, de féminisation du recrutement (31,8 % fin septembre 2017 pour un taux de 35,7 % de femmes en CDI) et de rééquilibrage Île de France/province (33,4 % des effectifs étaient en IDF fin septembre 2017) ;
- la sauvegarde des petits sites ;
- une complète transparence sur l'évolution des métiers sachant que la Direction prévoit de passer de 400 à 100 métiers ;
- des plans d'actions qui accompagnent toutes les évolutions : la montée en compétence sur les nouveaux métiers comme l'accompagnement des reconversions pour ceux en voie de disparition ;
- une formation adéquate et pour tous : le programme futur'o dans sa forme actuelle est notoirement insuffisant (en 2016, 15 métiers ont été identifiés pour 360 salariés et au final 306 parcours ont été réalisés) ;
- aucune mobilité forcée ;
- la dissociation des accords GPEC et intergénérationnel (insertion des jeunes, TPS...);
- le TPS reconduit (engagement de Stéphane Richard) dans des conditions optimales (29 000 salariés en ont bénéficié depuis sa création) ;
- l'arrêt de la sous-traitance dont on veut connaître les coûts réels (y compris en termes de qualité et d'image pour Orange).

Bonne et heureuse année 2018 !